



Le Département de la Seine-Maritime

RECRUTE

MEDECIN CHARGÉ D'ACTIONS VACCINALES

sur différents points du territoire de la Seine Maritime

Si vous êtes **médecin avec une thèse de spécialité de médecine générale, d'infectiologie, de santé publique, de médecine du travail, de médecine interne voire d'immunologie et de biologie** avec ou non une activité libérale et que vous souhaitez rejoindre **une équipe** pluridisciplinaire, dynamique **en ayant une activité à 10%, 20 % et jusqu'à 100 %**, n'hésitez pas à nous contacter...

Le Département est un promoteur habilité par l'Agence Régionale de Santé de Normandie pour être centre de vaccination publique et gratuite à travers son maillage territorial de Centre Médico-Sociaux (CMS).

Le Département de Seine Maritime dispose de 89 CMS qui réunissent les services de la Protection Maternelle et Infantile (PMI) et ceux de l'accompagnement social. Cette proximité géographique favorise l'accueil, l'accompagnement et le suivi de la santé pour les familles de Seine-Maritime.

L'objectif général de la Cellule Vaccination est d'augmenter la couverture vaccinale des populations âgées de plus de 6 ans notamment les populations à risque et aux âges clés.

Activités et missions du poste :

Accompagné d'une secrétaire, le médecin chargé d'actions vaccinales :

- Réalise des séances publiques et gratuites au sein des CMS et réparties sur l'ensemble du département afin d'optimiser l'accès,
- Intervient dans l'ensemble des collèges de Seine-Maritime avec la charge de vérification des accords parentaux, la vérification des obligations vaccinales, l'incitation aux vaccinations recommandées et à la réalisation des actes de vaccinations correspondantes ;
- Effectue des interventions adaptées, notamment par une implantation et une communication appropriées, à l'accueil des personnes les plus vulnérables aux risques de contamination et de celles qui éprouvent le plus de difficulté pour accéder au système de soins et de prévention, à savoir les personnes en réinsertion sociale, les gens du voyage ;
- Peut participer à une activité autorisée dans le cadre des situations sanitaires exceptionnelles (campagne de vaccination localisée sur sollicitation de l'ARS).

COMPETENCES :

- Cadre d'emplois des médecins territoriaux.
- Diplôme d'État de médecin généraliste qualifié
- Aptitude au travail en équipe pluridisciplinaire et en réseau.

RECRUTEMENT :

Selon conditions statutaires.

Adresser lettre de motivation, curriculum vitae détaillé et copie des diplômes,

depose-cv.drh@seinemaritime.fr